



La Houlotte

Février 2021

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : Sécurité



Au moment où la sécurité semble être la priorité numéro un des Français avant toute autre préoccupation, la commune a décidé de mettre en œuvre un certain nombre de chantiers.

Le premier sera celui de la vidéoprotection, comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale l'an dernier. Le lancement pourrait se faire dès la fin de cette année si nous obtenons le niveau de subventions suffisant. Ainsi, des caméras bien disposées permettront d'enregistrer des images de la circulation aux différents points d'entrée et de sortie du village. Ces images ne pourront être consultées que par le maire ou les forces de gendarmerie en cas d'enquête. Elle seront détruites au fur et à mesure après quelques semaines de conservation. Partout où des caméras ont été installées, les vols et autres méfaits ont considérablement diminué. Souhaitons qu'il en soit de même pour Champillon qui attire régulièrement les cambrioleurs.

Autre moyen d'améliorer la sécurité, le nouveau sens de circulation rue Pasteur et rue des Gouttes d'Or. Parmi les objectifs il s'agira, d'une part, de réduire la vitesse avec des stationnements installés en chicane dans la rue principale du village, d'autre part, d'interdire la circulation aux voitures dans le sens de la montée, afin de ne plus avoir à franchir le carrefour dangereux avec la rue Jean Jaurès. Pour rejoindre la rue Jean Jaurès, les véhicules emprunteront la rue des Gouttes d'Or qui sera exclusivement en sens montant. Sens unique descendant rue Pasteur, sens unique montant rue des Gouttes d'Or.

Enfin, comme dans toutes les communes de France, la circulation sera petit à petit réduite à 30 km/h dans l'ensemble du village. Vous avez été nombreux à nous le demander, nous avançons dans ce sens.

La sécurité c'est aussi, avec la pandémie, préserver la santé des habitants. Aussi avons-nous dû malheureusement annuler la 25ème édition du Marché aux Vins et la reporter en mars 2022. Afin de ne pas oublier nos amis viticulteurs, nous leur avons proposé de venir tour à tour exposer lors du marché du samedi matin. Ils ont tous salué cette idée et nous vous informerons du planning de leur venue dès le prochain numéro de ce bulletin municipal.

Je voudrais conclure cet édit en rappelant l'application d'information en direct de la commune « panneau pocket » à télécharger sur vos smartphones. Cette application a permis aux Champillonnais concernés d'avoir le numéro des centres de vaccination d'Epernay et de pouvoir s'inscrire en primeur avant diffusion dans la presse le lendemain.

L'information, vous le savez plus que jamais, est primordiale dans cette période tourmentée. Entre ce bulletin, les réseaux sociaux (1.140 abonnés pour le facebook de la commune), la mailing-liste et enfin cette application « panneau pocket » (300 personnes abonnées), nous continuerons de vous informer au plus vite de tout ce que vous avez besoin de savoir. La CCGVM a décidé de faire de même, vous pouvez ainsi ajouter les informations de la communauté de communes en modifiant les paramètres de cette application.

À l'aube d'un presque certain reconfinement, je souhaite assurer toute la population de l'entier soutien de vos élus, n'hésitez pas à nous solliciter, soit via le personnel, soit en nous écrivant sur nos adresses email.

Bon courage à toutes et à tous.

"L'espoir réside dans la faculté de se tromper" (Lewis Thomas)

Votre Maire, J-M. BEGUIN

SOMMAIRE

PAGE 1 Edito : Sécurité

PAGE 2 Sens-uniques rue Pasteur et rue des Gouttes d'Or
Report du Marché aux Vins
La carte d'identité électronique

PAGE 3 Campagne de vaccination
Informations de la MJC intercommunale
La CCGVM sur Panneau Pocket
Le recyclage des sapins
Champillon sous la neige

PAGE 4 Chasse 2020/2021 sur Champillon
Escroqueries aux faux notaires
Les travaux du futur hôtel à Mutigny
Une galette des rois par le Royal Champagne
Un nouvel exposant au marché
La recette de Jean-Claude
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. c.mauduit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprend toutes ces informations.



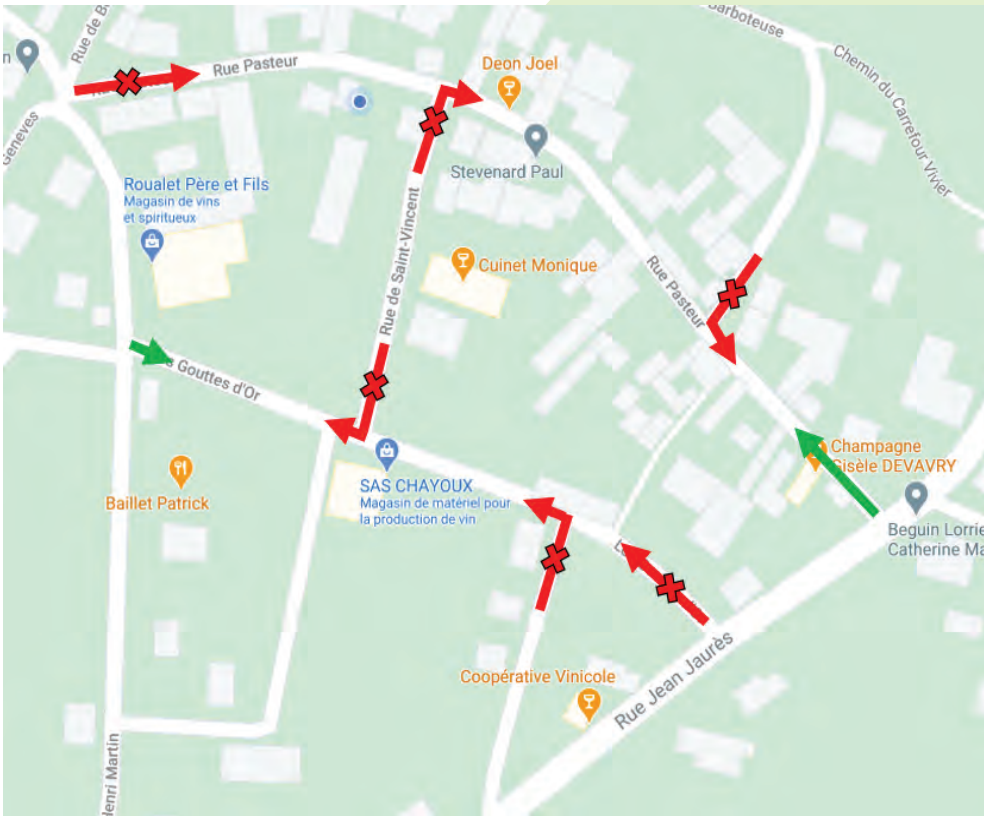
Sens-unique rue Pasteur et rue des Gouttes d'Or

Suite à la réunion d'information en visioconférence du 15 janvier dernier, nous allons mettre en place, à titre expérimental durant 2 mois, un sens unique de circulation rue Pasteur et rue des Gouttes d'Or, **à compter du lundi 1er février jusqu'au 31 mars 2021 inclus**. La rue Pasteur sera à sens unique dans le sens de la descente et la rue des Gouttes d'Or dans le sens de la montée (voir ci-contre).

Dans le même temps, nous allons rappeler l'interdiction de vitesse à plus de 30 km/h rue Pasteur, et la mettre en place rue des Gouttes d'Or. Limitant ainsi les risques d'accrochages éventuels.

Enfin, les voitures garées rue Pasteur et rue des Gouttes d'Or devront bien respecter le sens de circulation, sous peine de verbalisation.

Ce nouveau sens de circulation permettra à terme de réduire la vitesse, de supprimer la dangerosité du carrefour avec la départementale dans le sens montant, de proposer plus de places de stationnement et enfin de présenter une rue Pasteur, après travaux, à l'égal des autres rues du village.



Report du Marché aux Vins



C'est avec beaucoup de regret que la Commune et le Comité des Fêtes ont dû prendre la décision de **reporter le 25ème Marché aux Vins de Champillon au 11, 12 et 13 mars 2022**. En effet, les conditions sanitaires ne permettent pas l'organisation de cette manifestation en toute tranquillité avec des risques de reconfinement à cette période.

Toutefois, le Comité a réfléchi à une solution « de secours ». **Nous allons mettre à disposition des exposants 3 chalets sur la place du village devant la salle Henri Lagauche**. 3 exposants pourront venir les samedis dès 8h00, et rester s'ils le souhaitent toute la journée.

Les noms des viticulteurs présents seront bien entendu relayés dans la presse et les réseaux sociaux. Vous recevrez un planning régulièrement mis à jour.

Cela commencera le **samedi 13 mars, les exposants pourront venir jusqu'en fin juin**. Si un emplacement est vide, un viticulteur peut revenir plusieurs fois.

Enfin, une redistribution de commandes payées pourra être organisée par le Comité des Fêtes, pour les viticulteurs qui ne pourraient pas se déplacer.

La carte d'identité électronique

Cette année 2021 va être marquée par une petite révolution en matière d'état-civil : **le 2 août prochain sera généralisée la carte nationale d'identité électronique (CNle)**. C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de ces cartes à partir du 2 août 2021.

Les CNle sont des cartes d'identité au format carte de crédit – comme les nouveaux permis de conduire – qui ont la particularité de contenir une puce électronique. Cette puce « hautement sécurisée » contient, précise le règlement européen, « une image faciale du titulaire et deux empreintes digitales ».

Il n'est naturellement pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août prochain. En revanche, les États membres de l'UE ne pourront plus, à partir de cette date, délivrer de CNI à l'ancien format.

Les anciennes CNI resteront valables jusqu'au 31 août 2031 au plus tard.

Il sera obligatoire pour tous les citoyens de donner ses empreintes digitales – aucun droit d'option n'est plus possible. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis à celui de la délivrance du titre.



Campanne de vaccination

Veillez trouver ci-dessous la liste des centres de vaccination à Epernay :

- Centre Hospitalier Auban-Moët (137, rue de l'Hôpital Auban-Moët)
- Clinique d'Epernay (10 Rue de la Côte Legris)

Pour prendre rendez-vous :

En ligne, via la plateforme Doctolib Vaccination : www.doctolib.fr ; tapez "Centre de vaccination Ville d'Epernay" dans la barre de recherche et choisissez les lieux et créneaux voulus.

Par téléphone, au 08.03.800.794 (N° vert, centre d'appel assuré par la Mairie d'Epernay).

Informations de la MJC intercommunale

La MJC ne peut pour l'instant pas réouvrir ses portes, et ne sait pas si elle sera autorisée à ouvrir le centre de loisirs pour les vacances d'hiver.

Si l'autorisation lui est donnée, le centre sera ouvert du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021.

Renseignements au : **03.26.55.18.44**

La CCGVM sur Panneau Pocket

Les Transports scolaires de la CCGVM vous informe et vous alerte avec PanneauPocket



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez Transports scolaires de la CCGVM (51160)
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur   

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ VOUS INFORME ET VOUS ALERTE AVEC PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez CC de la Grande Vallée de la Marne (51160)
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur   

La CCGVM s'est récemment dotée de comptes "PanneauPocket".

Afin d'être informé de l'ensemble de l'actualité et des alertes de l'intercollectivité, ainsi que des transports scolaires (éventuels retards / alertes intempéries...), téléchargez l'application Panneau Pocket sur votre smartphone.

Dans la barre de recherche, tapez "CC de la Grande Vallée de la Marne" et cliquer sur le coeur jaune pour ajouter aux favoris.

Faites de même en tapant "Transports scolaires de la CCGVM".

Si ce n'est pas déjà fait, ajoutez également Champillon !

Le recyclage des sapins



Une dizaine de sapins ont pu être recyclés par les agents communaux, grâce au dépôt qui se trouvait non loin des Rosières.

Ces sapins ont permis la production de broyat, qui sera utilisé par les employés communaux sous forme de paillage et répandu au pied des massifs de la commune.

Les propriétés anti-germinatives du broyat sont parfaites pour limiter la prolifération des herbes folles de manière écologique. Il agit donc comme un désherbant naturel.

Nous recommencerons cette initiative l'an prochain, en espérant avoir encore plus de sapins !

Champillon sous la neige

Le 16 janvier dernier, la neige est tombée sur Champillon. Petits et grands ont pu apprécier les paysages et les joies des jeux dans la neige durant l'après-midi.



Chasse 2020/2021 à Champillon

Retrouvez ci-dessous les dates de chasse prévues sur Champillon :

Pour la société de Chasse de Champillon :

Février : samedi 13, samedi 27

Pour la société de chasse de Mutigny (sur les propriétés dépendant du château de la Malmaison) :

Février : Dimanche 7, Mercredi 17, Dimanche 28

Ces dates sont prévisionnelles, des modifications peuvent intervenir (travaux, météo...). Cependant, des panneaux sur les principaux accès indiquent toujours les chasses en cours.

Zones de chasse à retrouver sur : <http://www.dateschasse.parc-montagnedereims.fr/carte.html>

Les travaux du futur hôtel à Mutigny



Les travaux se poursuivent route de Montflambert. Pour rappel, ce futur hôtel 4 étoiles ouvrira au printemps 2022.

Une galette des rois par le Royal Champagne

Malgré la fermeture du Royal Champagne Hôtel & Spa et de ses deux restaurants à cause de la situation sanitaire, le Chef pâtissier Cédric Savelle a souhaité préparer une galette des rois à emporter. Sur réservation, vous pouviez venir récupérer votre galette directement au Royal Champagne.

Ces délicieuses galettes ont eu un franc succès !



Un nouvel exposant au marché

Un nouvel exposant a fait son apparition sur le marché du samedi matin Place Pol Baudet. Il s'agit des "Délices de Guillaume".



Il viendra de façon intermittente sur le marché afin de vous proposer des jus de fruits et de légumes naturels et artisanaux élaborés sur Epernay avec des fruits et des légumes de la région (sauf oranges et kiwis).

La recette de Jean-Claude : Noix de joues de veau caramélisées au miel de Champagne (pour 4 personnes)

800 grs de joues de veau ; 2 tranches de jambon cru (émincées) ; 1 gros oignon- 2 gousses d'ail-1 bouquet garni ; 200 grs de tomme de Savoie fermière ; 20 cl de crème liquide ; 20 grs de beurre ; 100 grs de Crozets (pâtes savoyardes) ; 2 c à soupe de miel de Champagne ; 2 cubes de bouillon de volaille ; Huile ; sel ; poivre.

1) Préparez le bouillon en faisant dissoudre les 2 cubes de bouillon de volaille dans 1 litre d'eau bouillante. Hachez l'oignon et l'ail.

2) Faites revenir les joues de veau dans une cocotte avec de l'huile sur toutes les faces.

Ajoutez l'oignon, l'ail et le bouquet garni. Versez le bouillon, couvrez et laissez cuire 1 h 30 mn.

3) Après la cuisson, égouttez les morceaux, faire réduire le jus, de façon à obtenir 20 cl de sauce.

4) Cuisez les Crozets à l'eau bouillante salée en respectant le temps de cuisson. Les égoutter. Préchauffez le four TH 7 (210 °). Beurrez un plat à gratin. Versez les crozets, déposez dessus le jambon cru et les tranches de tomme. Versez la crème et enfournez 20 minutes.

5) Faites colorer le miel dans une poêle. Roulez les joues de veau pour bien les enrober. Laissez caraméliser doucement.

6) Servez-les noix de joues de veau avec une portion de gratin. Versez dans le fond de l'assiette quelques cuillères de jus de cuisson réduit. Dégustez très chaud.

Bon appétit !



L'agenda

● Tous les samedis : Marché hebdomadaire, Place Pol Baudet, de 8h00 à 12h00 ; à partir du samedi 13 mars des exposants du Marché aux Vins seront présents.